

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revues, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revues, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revues, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaffectation
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut du site d'extraction:
 O: Ouvert sous conditions, C: Ouvert, F: Fermé, N: Non autorisé, T: En traitement

Substance extraite:
 A: Argent, C: Cuivre, O: Orpèbre, U: Autre
 B: Sable de silice, I: Indesirable, P: Pierre concassée, X: Calcaire
 D: Pierre dimensionnelle, M: Moraine, R: Roches minérales, Y: Calcaire
 E: Minéral de silice, N: Terre noire, T: Toute

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure:
 Terrain réservé à l'État ou soustrait au jalonement, à la désignation sur carte
 ou par l'effet d'une autre loi
 Périmètre urbanisé
 Terrain soustrait au jalonement et à la désignation sur carte
 par arrêté ministériel
 Terrain où le droit de jalonement et de désignation sur carte
 est temporairement suspendu
 Terrain faisant l'objet d'un renvoi au ministre
 Terrain incompatible avec l'activité minière

Contrainte mineure:
 Terrain où l'exercice d'activités minières est assujéti
 à des conditions et obligations déterminées par le ministre
 Terrain faisant l'objet d'une étude par le ministre

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James
 Terres de catégorie II
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinini
 Entente Pilogan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)
 Nissinan de Besiamite, Essipk, Mashveleah, Nutsahkuan

Frontières
 Frontière internationale
 Frontière interprovinciale
 Frontière Québec-Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative
 au centre de la carte en 1998
 est de 12°04' avec une
 variation annuelle déclinatoire de 1,07"
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 17
 49°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 17

Echelle 1:50 000
 1000 0 1000 2000 3000
 mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de
 différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un
 plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation
 des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée
 qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie
 et des Ressources naturelles décline toute responsabilité
 pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit
 aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

32E02	32E11
32E04	32E08
32E06	32E09

Révisé par la Direction générale de la gestion du milieu minier
<https://gestm.mines.gouv.qc.ca>
 La mise à jour de cette carte est disponible sur le site FTP de QESTM
<http://gestm.mines.gouv.qc.ca/ftpro.asp>

Énergie et Ressources
 naturelles
Québec

Carte des titres miniers mise à jour le 2023-01-27

